

Vacciner contre la Covid 19 dans votre officine ?

Le but poursuivi pour la 'campagne automne' de vaccination Covid 19 par les autorités régionales est **d'assurer une couverture optimale du territoire wallon**, sous le contrôle de l'AVIQ, en mobilisant différents lieux possibles de vaccination : centres de vaccination, pharmacies, médecins généralistes.

Situation actuelle au 1^{er} août en Wallonie :

- 5 centres de vaccination ouverts 2 jours par semaine
- 120 officines vaccinent via la livraison des doses de vaccins par Médista, société s'occupant du transport des doses de vaccins depuis février 2021
- 15 nouvelles officines intégrées tous les 15 jours

Objectifs futurs :

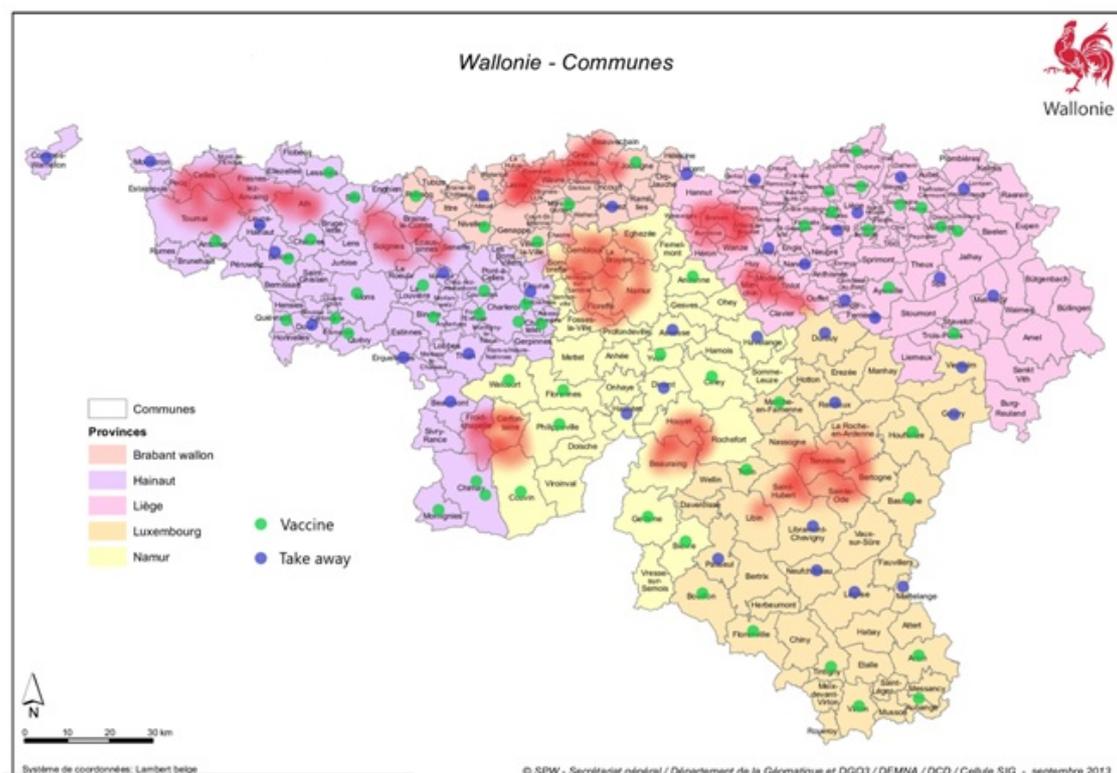
- Ouverture de 16 centres de vaccination supplémentaires qui ouvriront 6 jours/semaine, 10 heures par jour (probablement à partir du 09 ou 12/09 pour une période de 2 à 3 mois)
- Dès accord d'acheminement des doses par les grossistes (discussions actuelles au niveau logistique et financement), intégration de 30 à 40 officines tous les 15 jours.

<https://www.wallonie.be/fr/actualites/covid-19-strategie-de-vaccination>

Ce sont donc les autorités régionales, dont l'AVIQ, qui déterminent le choix final de l'officine autorisée à vacciner sur une base essentiellement géographique.

Pour être repris en tant que pharmacien vaccinateur, il faut absolument être en ordre de formations, TOUS les modules ayant été suivis et réussis.

Il est aussi important de s'inscrire sur la liste APB comme pharmacien désireux de vacciner au sein de son officine.



Il faut savoir :

- Un recours en annulation contre la vaccination en officine a été déposé au conseil d'état par l'Absym (Association Belge des Syndicats Médicaux).
- Un désaccord subsiste quant au financement de la vaccination (état/entités fédérées).
- Les pharmaciens qui vaccinent déjà peuvent continuer à facturer selon les consignes régionales (CNK 5521828 – honoraire vaccination Covid Wallonie, préparation et administration = 15.00€) en attendant l'AR prévoyant 15.5€ pour l'administration du vaccin COVID-19 et 3.22€ pour la préparation de vaccins COVID-19 (seringues).
- Dès possibilité d'acheminement des doses par les grossistes, commande par multiple de 10 vials ready to use (pas de mélange à effectuer) = 70 doses valables 10 semaines au frigo.

APB Flash du 21 juillet 2022 :

https://www.apb.be/pages/login.aspx?from=/fr/my/toutes-les-news/APB-News/_layouts/15/Authenticate.aspx?Source=%2Ffr%2Fmy%2Ftoutes%2Dles%2Dnews%2FAPB%2DNews%2FPages%2FAPBFlash%2D20%2D07%2D2022%2DRemboursement%2Dvaccination%2Dcovid%2Dregle%2Easpx

H.Lambion

Pharmacien